

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre *103*

N° *13*

SIGNALEMENT.

Le *1^r* Souqual Pierre
Boulangers
natif de *St. Mamet - Lasalvetas*
demeurant à *St. Mamet - Lasalvetas*
allant à *Madrid*
âgé de *16* — ans, taille d'un mètre
51 — centimètres
cheveux *châtains* front *petit*
sourcils *châtains* yeux *gris*
nez *court* — ouche *moyenne*
barbe — menton *proéminent*
visage *ovale* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DEPOSÉES :

La Permanence

FAIT à *Aurillac*, le *6 mai 1850*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Souqual

A Monsieur le maire de la
Commune de St. Mamet-la-Salvetat,



Monsieur le maire,



Jouqual Antoine propriétaire au chef-lieu
de St. Mamet-la-Salvetat, à St. Pierre Cize vous
prie, de vouloir bien donner un avis favorable
pour faire obtenir à son fils Pierre Jouqual,
un passe-port pour Madrid, (Monsieur Deshayes,
si il desire l'emporter pour ~~le~~ exercer
un Commerce et pour le règlement de son
dit fils suit;

Le maire de
St. Mamet-la-
Salvetat soussigné,
est d'avis, qu'on
délivre audit Pierre
Jouqual le passe-
port réclamé. -
St. Mamet-la-Salvetat,
le 5 mai 1850.

Cabaret

âgé de 16 ans, taille d'un mètre
cinq cents et millimètres, cheveux châtains,
front petit, dents blanches, yeux gris,
nez court et droit, bouche moyenne, barbe et
menton ronds, visage ovale, front coloré.

C'est ce qu'attendent de votre bienveillance
Monsieur le maire, les soussignés père
et fils Jouqual, et nous priant d'agréer
leurs hommages respectueux, et d'avoir avec
le plus profond respect vos très humbles et
obéissantes servitudes.



Jouqual père
J. Jouqual fils

St. Mamet-la-Salvetat, le 5 mai 1850.